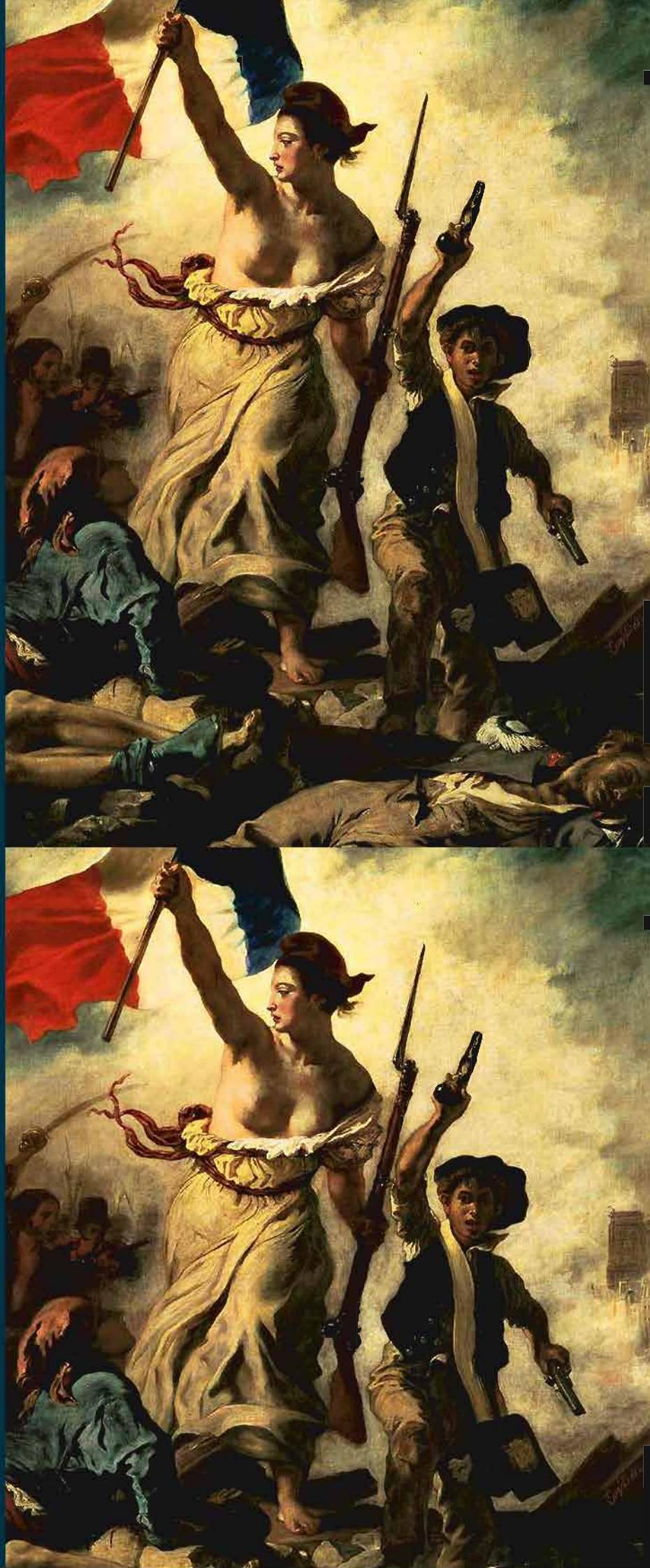


Les racines libérales classiques de la doctrine marxiste des classes

par Ralph Raico



Les racines libérales classiques de la doctrine marxiste des classes

Par Ralph Raico

Traduction : Stéphane Geyres, Institut Coppet.

Source : <http://mises.org/daily/2217>

Ralph Raico est professeur émérite en histoire européenne au Buffalo State College, et Senior Fellow au Mises Institute. C'est un spécialiste de l'histoire de la liberté, de la tradition libérale en Europe, et de la relation entre la guerre et la montée de l'État. Il est l'auteur de « La place de la religion dans la philosophie libérale de Constant, Tocqueville, et Lord Acton ».

Peu d'idées sont aussi étroitement associées au marxisme que les notions de classes et de lutte des classes. Il est par exemple impossible d'imaginer ce que la philosophie marxiste de l'histoire ou la théorie révolutionnaire marxiste seraient en leur absence. Pourtant, comme beaucoup d'autres concepts du marxisme, ceux-ci restent ambigus et contradictoires¹. Ainsi, alors que la doctrine marxiste enracine soi-disant les classes au sein du processus de production, le *Manifeste du parti communiste* affirme dans ses premières lignes célèbres :

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, bref oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une lutte ininterrompue...²

À l'examen, ces paires opposées se révèlent, pour tout ou partie, des catégories non pas économiques, mais juridiques³.

Ni Marx ni Engels n'ont jamais résolu les contradictions et les ambiguïtés de leur théorie dans ce domaine. Le dernier chapitre du troisième et dernier volume du Capital, publié à titre posthume en 1894, est intitulé « Classes⁴ ». Marx y déclare : « La première question qui se pose est la suivante : Qu'est-ce qui constitue une classe ? » « A première vue, » cela semble être « l'identité des revenus et des sources de revenu. » Cependant, cela ne satisfait pas Marx,

¹ « Le concept de classe revêt une importance centrale au sein de la théorie marxiste, bien que ni Marx ni Engels l'aient jamais expliqué de manière systématique. »

² Karl Marx et Friedrich Engels, *Oeuvres choisies* en trois volumes.

³ « Marx embrouille le problème en confondant les notions de caste et de classe. » Cf. Ludwig von Mises, *Théorie et histoire : une interprétation de l'évolution économique sociale*, Deuxième partie, Ch. 7, § 3.

⁴ Karl Marx, *Capital : A Critique of Political Economy, III, The Process of Capitalist Production as a Whole*, Friedrich Engels, ed. (New York : International Publishers, 1967), pp. 885–86.

car « à partir de ce point de vue, les médecins et les fonctionnaires, par exemple, constituaient également deux classes... » Des classes distinctes résulteraient également de

la fragmentation infinie d'intérêt (sic) et de rang qui résulte de la division du travail social entre ouvriers, capitalistes et propriétaires – ces derniers, par exemple, en propriétaires de vignobles, propriétaires agricoles, propriétaires de forêts, propriétaires de mines et propriétaires de pêcheries.

À ce stade, Engels note : « Le manuscrit s'interrompt ici. » Ce n'était cependant pas à cause de la disparition prématurée de Marx. Le chapitre remonte à un premier projet rédigé par Marx entre 1863 et 1867, soit entre seize et vingt ans avant sa mort⁵. L'explication d'Engels est que « Marx avait coutume de laisser de telles notes de conclusion jusqu'à l'édition finale, juste avant de passer sous presse, quand les derniers développements historiques lui fourniraient à coup sûr la preuve de l'actualité et du mérite de ses propositions théoriques⁶. » Cette explication eut été plus convaincante si, dans l'intervalle avant sa mort, Marx avait par ailleurs donné une définition des classes à la fois claire et cohérente avec le reste de sa théorie.

Mais quels que soient les défauts des concepts marxistes de classes et des conflits entre elles, il reste que le marxisme est si étroitement associé à ces idées que l'on perd souvent de vue un fait important : non seulement la notion de lutte de classe était déjà un lieu commun plusieurs décennies avant que Marx commence à écrire, mais cela avait donné naissance à une théorie tout à fait différente de la lutte des classes, qui joua un rôle dans la généalogie des idées de Marx.

Le marxisme et la doctrine libérale classique

Adolphe Blanqui était le protégé de Jean-Baptiste Say, et il lui succéda à la chaire d'économie politique du Conservatoire des Arts et Métiers. Dans ce qui est probablement la première histoire de la pensée économique, publiée en 1837, Blanqui écrivait :

Dans toutes les révolutions, il n'y a jamais eu que deux partis en présence : celui des gens qui veulent vivre de leur travail et celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui. On ne se dispute le pouvoir et les honneurs que pour se reposer dans cette région de bonté, où le parti vaincu ne laisse jamais dormir tranquillement les vainqueurs. Patriciens et plébéiens, esclaves et affranchis, guelfes et gibelins, roses rouges et roses blanches, cavaliers et têtes rondes, libéraux et serviles, ne sont que des variétés de la même espèce⁷.

⁵ Ibid., Friedrich Engels, « Preface » p. 3.

⁶ Ibid., p. 7.

⁷ Jérôme-Adolphe Blanqui, *Histoire de l'Economie Politique en Europe depuis les anciens jusqu'à nos jours* (Paris : Guillaumin, 1837), p. x. Ernst Nolte, *Marxismus und Industrielle Revolution* (Stuttgart : Klett-Cotta, 1983), p. 599, 79n, remarque que Engels attaqua la soi-disant « misérable histoire de l'économie » de Blanqui

Blanqui précise aussitôt ce qu'il considère comme le principal enjeu de ces luttes sociales :

Ainsi, dans un pays, c'est par l'impôt qu'on arrache au travailleur, sous prétexte du bien de l'État, le fruit de ses sueurs ; dans un autre, c'est par les priviléges, en déclarant le travail objet de concession royale, et en faisant payer cher le droit de s'y livrer. Le même abus se reproduit sous des formes plus indirectes, mais non moins oppressives, lorsque, par le moyen des douanes, l'État partage avec les industries privilégiées les bénéfices des taxes imposées à toutes celles qui ne le sont pas⁸.

Blanqui n'était pas à l'origine de cette analyse libérale de la lutte des classes ; pour autant, il s'est appuyé sur une perspective qui était répandue dans les cercles libéraux des premières décennies du XIX^{ème} siècle. De ces idées préexistantes, Marx et Engels connaissaient au moins certaines variantes. Dans une lettre écrite en 1852 à son disciple Joseph Weydemeyer, le premier représentant du marxisme aux États-Unis⁹, Marx affirme :

Aucun mérite ne me revient pour la découverte de l'existence des classes dans la société moderne, ni de la lutte qui les oppose. Bien avant moi, des historiens bourgeois avaient décrit le développement historique de cette lutte des classes, ainsi que l'anatomie économique des classes¹⁰.

Les deux « historiens bourgeois » les plus importants qu'il nomme sont les Français François Guizot et Augustin Thierry¹¹ ; deux ans plus tard, Marx qualifie Thierry de « père de la lutte des classes dans l'historiographie française¹². »

Ce caractère « bourgeois » de l'héritage de la théorie marxiste fut librement concédé par les premiers disciples de Marx. Vers la fin de sa vie, Engels suggéra que les individus comptent si peu dans l'histoire, par rapport aux grandes forces sociales sous-jacentes, que même en l'absence de Marx lui-même, le concept de « matérialisme historique » aurait été

dans un article de journal peu avant d'élaborer les *Principes du Communisme*, sur lesquels Marx s'appuya pour concocter le *Manifeste*. Les *Principes*, cependant, ne contiennent rien de semblable aux premières lignes du premier chapitre du *Manifeste* ; cf. *Le Manifeste Communiste* de Karl Marx et Friedrich Engels, D. Ryazanoff, ed. (1930 ; repr., New York : Russell and Russell, 1963), pp. 319–40.

⁸ Blanqui, *Histoire*, pp. x–xi.

⁹ Marx à J. Weydemeyer, 5 Mars, 1852, Karl Marx et Friedrich Engels, *Correspondance Choisie* (Moscou : Progress Publishers, 1965), pp. 67–70.

¹⁰ Ibid., p. 69. Marx affirme ici que ses propres contributions se limitent à avoir montré que les classes ne sont pas un aspect permanent de la société humaine, et que la lutte des classes conduira à la dictature du prolétariat et dès lors à la société sans classe. Charles Bettelheim, *Réflexions sur les Concepts de Classe*, p. 16, tombe d'accord avec Marx sur ce point : « Hormis ces éléments (« polarisation, tendance historique, résultat final ») nous sommes face à une thèse défendue depuis longtemps par de nombreux historiens qui reconnaissent l'existence de luttes de classes et leur action sur le cours de l'histoire. »

¹¹ Le troisième est l'auteur anglais secondaire, John Wade. Plus loin dans sa lettre, Marx fait allusion aux économistes Ricardo, Malthus, Mill, Say, et al., qui ont révélé comment « le fondement économique des différentes classes conduit à un antagonisme inéluctable et sans cesse grandissant entre elles. » Marx et Engels, *Correspondance Choisie*, p. 69. Il convient de noter que, dans la même lettre, Marx tourne en dérision le point de vue de « ce fat de [Karl] Heinzen, » selon qui « l'existence des classes [est liée à] l'existence de priviléges politiques et de monopoles... » Ibid.

¹² Marx à Engels, 27 juillet 1854, *Correspondance Choisie*, p. 87.

découvert par d'autres ; il en veut pour preuve que « Thierry, Mignet, Guizot et tous les historiens anglais jusqu'en 1850 » le recherchaient ardemment¹³. Franz Mehring, Plekhanov et d'autres chercheurs du marxisme de la période de la Deuxième Internationale ont souligné les racines de la doctrine marxiste de la lutte des classes dans l'historiographie libérale de la restauration française¹⁴. Lénine, lui aussi, reconnaissait à la « bourgeoisie », et non à Marx, d'avoir été à l'origine de la théorie de la lutte des classes¹⁵.

Les origines de l'industrialisme

Parmi les historiens français cités, seul Augustin Thierry avait fouillé profondément le sujet et avait, en effet, participé à l'élaboration d'une analyse libérale radicale et cohérente des classes et de la lutte des classes. Le but de cet article est d'esquisser le contexte et le contenu de cette analyse originale et de discuter de divers points qu'elle soulève. On se demandera également si elle s'avère supérieure au marxisme comme instrument d'interprétation de l'histoire sociale et politique.

La théorie libérale de la lutte de classes a émergé sous une forme policée en France, pendant la période de la Restauration, suite à la défaite définitive de Napoléon et son exil. De 1817 à 1819, deux jeunes intellectuels libéraux, Charles Comte et Charles Dunoyer, éditaient le journal « *Le Censeur Européen* » ; à partir du second numéro, Augustin Thierry collabora étroitement avec eux. *Le Censeur Européen* élabora et diffusa une version radicale du libéralisme, une version qui continua d'influencer la pensée libérale à l'époque de Herbert Spencer et au-delà. Il peut être considéré comme un noyau constitutif – et donc un des éléments de définition historiques – du libéralisme authentique¹⁶. En ce sens, il importe de se demander quelle vision du monde entretenait le *Censeur Européen*, pour préciser la forme et le contenu de l'idée originelle de « libéralisme ». En outre, via Henri de Saint-Simon, ses disciples, et par d'autres voies, il eut également une influence sur les idées socialistes. Comte et Dunoyer appelaient « *industrialisme*¹⁷ » leur doctrine.

¹³ Engels à H. Starkenburg, 25 janvier 1894, *Correspondance Choisie*, p. 468.

¹⁴ Dans sa biographie classique de Marx, Franz Mehring fait remonter cette conception à la période de Marx à Paris en 1843-44 : « L'étude de la Révolution française l'a amené à la littérature historique du « Tiers-État », une littérature qui est née sous la restauration et a été développé par des hommes de talent qui ont suivi l'existence historique de leur classe depuis le XIe siècle et ont présenté l'histoire française comme une série ininterrompue de luttes de classes. Marx devait sa connaissance de la nature historique des classes et leurs luttes à ces historiens ... Marx a toujours nié être à l'origine de la théorie de la lutte des classes "Franz Mehring, Karl Marx : L'histoire de sa vie, (1918) Edward Fitzgerald, trad. (Ann Arbor : University of Michigan Press, 1962), p. 75.

¹⁵ V.I. Lénine, *l'État et la Révolution* (1917) : « Car la doctrine de la lutte des classes a été créée non par Marx, mais par la bourgeoisie avant Marx ; et elle est, d'une façon générale, acceptable pour la bourgeoisie ».

¹⁶ Voir Ralph Raico, *Review Essay : The Rise and Decline of Western Liberalism*, Reason Papers 14 (Spring 1989) : 163–64.

¹⁷ Il revient à Leonard P. Liggio d'avoir reconnu l'importance des auteurs industrialistes et d'avoir été le premier à écrire à ce sujet ; voir son article remarquable *Charles Dunoyer and French Classical Liberalism*, Journal of Libertarian Studies 1, no. 3 (1977) : 153–78 (le sujet de cet article est infiniment plus large que ce qui est suggéré par son titre) et les travaux cités dans les notes, ainsi que dans *ibid. The Concept of Liberty in 18th and*

L’industrialisme a plusieurs sources principales. En premier lieu, Antoine Destutt de Tracy, le dernier et plus célèbre « Idéologue » de l’école libérale française, dont son ami Thomas Jefferson traduisit et publia son *Traité d’économie politique* aux États-Unis avant sa publication en France¹⁸. La définition de la société par Tracy était cruciale :

*La société est purement et uniquement une série continue d’échanges ; elle n'est jamais autre chose dans aucune époque de sa durée, depuis son commencement le plus informe jusqu'à sa plus grande perfection ; et c'est là le plus grand éloge qu'on en puisse faire, car l'échange est une transaction admirable dans laquelle les deux contractants gagnent toujours tous deux : par conséquent la société est une suite non interrompue d'avantages sans cesse renouvelés pour tous ses membres*¹⁹.

La position de Tracy était que « le commerce est toute la société... Il est un attribut de l’homme ... Il est la source de tout bien humain...²⁰ » Pour Tracy, selon les mots d’un élève de sa pensée, le commerce était une « panacée », « la force civilisatrice, rationalisatrice et pacificatrice du monde²¹. »

Comte, Dunoyer, Augustin Thierry et son frère Amédée furent souvent invités au salon de Tracy de la rue d’Anjou, un centre de la vie sociale libérale à Paris. Ici les jeunes intellectuels libéraux se mêlaient à Stendhal, Benjamin Constant, Lafayette, et d’autres²².

L’œuvre de Constant, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, parue en 1813, est une autre source majeure de la pensée industrialiste. Dunoyer accorde à Constant d’être le premier à établir une nette distinction entre la civilisation ancienne et moderne, posant ainsi la question de l’objectif distinctif de la civilisation moderne, et de la forme d’organisation appropriée à cette fin²³. L’auteur réactionnaire Montlosier fut à l’origine de l’idée selon

19th Century France, Journal des Économistes et des Études Humaines 1, no. 1 (Spring, 1990), et ibid., *Charles Dunoyer and the Censeur : A Study in French Liberalism* (forthcoming) ; également, Charles Dunoyer, *Notice Historique sur l'Industrialisme*, Œuvres de Charles Dunoyer 3, *Notices de l'Economie Sociale* (Paris : Guillaumin, 1880), pp. 173–199 ; Ephraïm Harpaz, 'Le Censeur Européen' : *Histoire d'un Journal Industrialiste*, Revue d'Histoire Economique et Sociale 37, no. 2 (1959) : 185–218, and 37, no. 3 (1959) : 328–357 ; Élie Halévy *The Economic Doctrine of Saint-Simon*, (1907), dans *The Era of Tyrannies : Essays on Socialism and War*, R. K. Webb, trans. (Garden City, N.Y. : Anchor/Doubleday, 1965), pp. 21–60 ; Edgard Allix, *J.-B. Say et les origines d'industrialisme*, Revue d'Économie Politique 24 (1910) : 304–13, 341–62.

¹⁸ Ce qui plut à Jefferson, c’était la condamnation par Tracy du gaspillage des richesses de la société par le gouvernement sous forme de dette publique, d’impôts, de monopoles bancaires et de dépenses, ce qui rejoignait ses propres vues anti-Hamilton. Emmet Kennedy, *A Philosophe in the Age of Revolution : Destutt de Tracy and the Origins of "Ideology"*, (Philadelphia : American Philosophical Society, 1978), p. 228.

¹⁹ Antoine Destutt de Tracy, *Traité d'économie politique*, p. 29.

²⁰ Emmet Kennedy, *A Philosophe in the Age of Revolution*, p. 180. Kennedy en conclut à tort que Tracy croit en une forme de « déterminisme économique. »

²¹ Ibid., p. 183.

²² Ibid., pp. 270–72. Un peu plus loin, Kennedy décrit Augustin Thierry et Dunoyer comme de « vieux amis » de Destutt de Tracy ; *ibid.*, p. 290. Voir aussi Cheryl B. Welch, *Liberty and Utility : The French Ideologues and the Transformation of Liberalism* (New York : Columbia University Press, 1984), pp. 157 — 158. Augustin Thierry, dans sa recension du *Commentaire sur L'Esprit des Lois de Montesquieu* écrit par Tracy, indique : « les vues de ce Commentaire sont également les nôtres. » *Censeur Européen* 7 (1818) : 220.

²³ Charles Dunoyer, *Notice Historique*, pp. 175–76 ; Ephraïm Harpaz, *Le Censeur Européen* : 197.

laquelle la conquête joue un rôle important dans la prééminence sociale de la noblesse sur les roturiers. La réaction des libéraux contre le militarisme et le despotisme de la période napoléonienne a également joué un rôle²⁴.

Le rôle de Jean-Baptiste Say

Il ne fait guère de doute, cependant, que la principale influence de l'industrialisme fut le *Traité de l'économie politique* de Jean-Baptiste Say, dont la deuxième édition parut en 1814 et la troisième en 1817²⁵. Comte et Dunoyer ont probablement établi une relation personnelle avec Say pendant les Cent-Jours, au printemps de 1815. Avec Thierry, ils étaient des habitués du salon de Say²⁶. (Comte devint plus tard le gendre de Say.) La troisième édition du *Traité* de Say se vit accorder une recension de plus de 120 pages en deux parties dans le *Censeur Européen*²⁷.

Say avançait que la richesse est faite de ce qui a de la valeur, et que la valeur est basée sur l'utilité.

*Toutes les industries pourraient se réduire à une seule. Si nous les distinguons ici, c'est afin de faciliter l'étude de leurs résultats ; et malgré toutes les distinctions, il est souvent fort difficile de séparer une industrie d'une autre. Un villageois qui fait des paniers, est manufacturier ; quand il porte des fruits au marché, il fait le commerce. Mais, de façon ou d'autre, du moment que l'on crée ou qu'on augmente l'utilité des choses, on augmente leur valeur, on exerce une industrie, on produit de la richesse*²⁸.

Tous les membres de la société qui contribuent à la création de valeur sont considérés comme productifs, mais Say accorde une place de choix à l'entrepreneur. Say fut l'un des premiers à comprendre les possibilités illimitées d'une économie libre, menée par des entrepreneurs créatifs. Selon un commentateur résumant son message :

Le pouvoir productif de l'industrie n'est borné que par l'ignorance et par la mauvaise administration des Etats. Répandez les lumières et améliorez les gouvernements, ou plutôt

²⁴ Allix, *J-B. Say et les origines de l'industrialisme* : 305.

²⁵ Ibid. Michael James, *Pierre-Louis Roederer, Jean-Baptiste Say, and the Concept of Industry*, History of Political Economy 9, no. 4 (Winter 1977) : 455–75, estime que Say a emprunté certains concepts importants à l'Idéologue Roederer, mais il concède que c'est Say qui a le plus directement et fortement influencé le groupe du *Censeur Européen*.

²⁶ Harpaz, *Le Censeur Européen* : 204–05.

²⁷ *Censeur Européen* 1 (1817) : 159–227 ; 2 (1817) : 169–221.

²⁸ Jean-Baptiste Say, *Cathéchisme d'Économie Politique, ou Instruction Familière* (Paris : Crapelet, 1815), p. 14.

*empêchez-les de nuire ; il n'y aura pas de terme assignable à la multiplication des richesses.*²⁹.

Il existe, cependant, des catégories de personnes qui se contentent de consommer la richesse plutôt que de la produire. Ces classes improductives comprennent l'armée, le gouvernement, et le clergé entretenus par l'État³⁰ – ce qu'il conviendrait d'appeler les classes « réactionnaires » généralement associées à l'Ancien Régime.

Toutefois, Say était tout à fait conscient qu'une autre forme d'activité improductive et antisociale devient possible – et même assez répandue – lorsque des acteurs productifs utilisent le pouvoir de l'État afin d'obtenir des priviléges :

Mais l'intérêt personnel n'offre plus aucune indication, lorsque les intérêts particuliers ne servent pas de contrepoids les uns pour les autres. Du moment qu'un particulier, une classe de particuliers peuvent s'étayer de l'autorité pour s'affranchir d'une concurrence, ils acquièrent un privilège aux dépens de la société ; ils peuvent s'assurer les profits qui ne dérivent pas entièrement des services productifs qu'ils ont rendus, mais dont une partie est un véritable impôt mis à leur profit sur les consommateurs ; impôt dont ils partagent presque toujours quelque portion avec l'autorité, qui leur a prêté son injuste appui.

*Le législateur a d'autant plus de peine à se défendre d'accorder ces sortes de priviléges, qu'ils sont vivement sollicités par les producteurs qui doivent en profiter, et qui peuvent représenter, d'une manière assez plausible, leurs gains comme un gain pour la classe industrieuse et pour la nation, puisque les ouvriers et eux-mêmes font partie de la classe industrieuse et de la nation*³¹.

Ainsi, tandis que régnait une harmonie d'intérêts entre les producteurs (entre employeurs et ouvriers, par exemple), un conflit d'intérêts naturel se fit jour entre les producteurs et les non-producteurs, ainsi qu'entre différents membres des classes productives, lorsqu'ils choisirent d'exploiter les autres par le biais de priviléges accordés par le gouvernement. Comme un auteur le dit, le cri de Say – et de ses disciples – pourrait être : « Producteurs de tous les pays, unissez-vous³² ! »

²⁹ Allix, J.-B. *Say et les origines de l'industrialisme* : 309. Cf. Harpaz, *Le Censeur Européen* : 356 : « L'immense progrès de la civilisation matérielle est esquisisé, ou tout au moins suggéré, dans les douze volumes du Censeur Européen. »

³⁰ Allix, J.-B. *Say et les origines de l'industrialisme* : 341–44.

³¹ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, C. R. Prinsep, trans. from 4th ed. (1880 ; New York : Augustus M. Kelley, 1964), pp. 146–47 (emphasis supplied). Il a été montré avec des arguments convaincants que Say est à l'origine du concept de “recherche de rente” ; Patricia J. Euzent and Thomas L. Martin, *Classical Roots of the Emerging Theory of Rent Seeking : the Contribution of Jean-Baptiste Say*, *History of Political Economy* 16, no. 2 (Summer 1984) : 255 — 62.

³² Allix, J.-B. *Say et les origines de l'industrialisme* : 312.

La philosophie sociale du Censeur européen

La principale contribution de Comte, Dunoyer, et Thierry dans le Censeur Européen fut de reprendre les idées de Say et d'autres libéraux antérieurs pour les mouler en une doctrine combative³³.

L'industrialisme est censé être une théorie générale de la société. Prenant l'homme comme point de départ, lequel agit pour satisfaire ses besoins et ses désirs, il pose comme principe que le but de la société est la création « d'utilité » dans le sens le plus large : les biens et services utiles à l'homme dans la satisfaction de ses besoins et désirs. En s'efforçant de répondre à ses besoins, l'homme a trois moyens disponibles : il peut profiter de ce que la nature offre spontanément (ceci n'est pertinent que dans des circonstances assez primitives), il peut piller la richesse que d'autres ont produite, ou bien il peut travailler pour produire de la richesse par lui-même³⁴.

Dans toute société, une nette distinction peut être faite entre ceux qui vivent de pillage et ceux qui vivent de leur production. Les premiers sont caractérisés de plusieurs façons par Comte et Dunoyer ; ils sont les « oisifs », les « gloutons » et les « frelons ». Les seconds sont appelés, entre autres choses, les « industrieux » et les « abeilles³⁵ ». La tentative de vivre sans produire consiste à vivre « comme des sauvages ». Les producteurs sont « les hommes civilisés³⁶ ».

L'évolution culturelle des sociétés a abouti à ce que certaines peuvent être désignées toutes entières comme étant avant tout pilleuses et oisives, et d'autres comme productives et industrieuses. L'industrialisme est donc non seulement une analyse de la dynamique sociale, mais aussi une théorie du développement historique. En effet, une grande partie de la théorie industrialiste est incorporée dans sa description de l'évolution historique.

Le « Manifeste industrialiste »

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte entre les pillards et les classes productives. Faisant écho à Constant, le pillage par la guerre est dit avoir été la méthode privilégiée par les Grecs et les Romains. Avec le déclin de l'Empire Romain d'Occident, les barbares germaniques se sont établis, par la conquête, comme les seigneurs de

³³ Comme l'écrit Dunoyer dans sa *Notice historique*, p. 179 : « S'il est douteux que ces auteurs avaient anticipé les conséquences politiques de leurs observations sur l'industrie, ces observations jetaient un jour nouveau sur la politique qui était favorable à son amélioration. Les écrits se trouvèrent entre les mains de plusieurs hommes dont c'était le sujet d'étude, et transforma radicalement leurs idées. Tel fut notamment le cas des auteurs qui écrivaient pour le Censeur. »

³⁴ Charles Comte, *Considérations sur l'état moral de la nation française, et sur les causes de l'instabilité de ses institutions*, Censeur Européen 1 : 1–2, 9. La similitude avec l'analyse de Franz Oppenheimer est évidente. Voir son *The State*, John Gitterman, trans., and C. Hamilton, intro. (New York : Free Life, 1975).

³⁵ Charles Comte, *Considérations sur l'état moral*, Censeur Européen 1 :11.

³⁶ Ibid. : 19.

la terre : le féodalisme s'est développé – notamment en France, après l'invasion par les Francs et en Angleterre après la conquête normande. Il s'agissait essentiellement d'un système de spoliation des paysans par les élites guerrières « nobles³⁷ ». Sous le féodalisme, il y avait

une espèce de subordination qui soumit les hommes laborieux aux hommes oisifs et dévorants, et qui donna à ces derniers les moyens d'exister sans rien produire, ou de vivre noblement³⁸.

Tout au long du Moyen Âge, la noblesse exploita non seulement ses propres paysans, mais surtout les commerçants qui transitaient par ses territoires. Les châteaux des nobles n'étaient rien de plus que des tanières de voleurs³⁹. Avec la croissance des villes au XI^{ème} siècle, on peut même évoquer « deux nations » partageant la terre de France : l'élite féodale pillarde et les roturiers productifs des villes.

A la noblesse rapace vint finalement succéder les rois tout aussi rapaces, dont les « vols avec violence, altérations de monnaie, faillites, confiscations, entraves à l'industrie » émaillent continuellement l'histoire de France⁴⁰. « Quand les seigneurs étaient les plus forts, ils considéraient que tout ce qu'ils pouvaient saisir était le leur. Dès que les rois prenaient le dessus, ils pensèrent et agirent de la même manière⁴¹. » Avec la croissance de la richesse produite par les roturiers – dénommés le Tiers-État – des richesses supplémentaires devinrent disponibles pour leur expropriation par les classes parasitaires. Comte est particulièrement critique de la manipulation monétaire royale et des lois de cours légal, et cite un écrivain du XVII^{ème} siècle sur la manière dont « les escomptes enrichirent les hommes d'argent et de la finance au détriment du public⁴². »

Dans les temps modernes, les principaux types de classes oisives auront été les soldats de métier, les moines, les nobles, les bourgeois anoblis et les gouvernements⁴³.

« Paix et liberté »

Une position favorable à la paix était au cœur du point de vue industrialiste – en effet, la devise sur la page de garde de chaque numéro du Censeur Européen était : « Paix et Liberté ».

³⁷ Ibid., p. 9.

³⁸ Charles Comte, *De l'organisation sociale considérée dans ses rapports avec les moyens de subsistance des peuples*, Censeur Européen 2 (1817) : 22.

³⁹ Charles Comte, *Considérations sur l'état moral*, Censeur Européen 1 :14. Thierry's work on the Norman conquest is already foreshadowed in this early essay of Comte's, in his attack on William the Conqueror. Ibid. : 19–20.

⁴⁰ Ibid., pp. 20–21.

⁴¹ Ibid., p. 21.

⁴² Ibid.

⁴³ Charles Dunoyer, *Du système de l'équilibre des puissances européennes*, Censeur Européen 1 (1817) : 119–26.

L’industrialisme se livrait à une critique en règle implacable du militarisme et de l’armée de métier. Dans un passage typique, par exemple, Dunoyer déclare que la « production » des armées permanentes d’Europe n’a consisté qu’en

des massacres, des viols, des pillages, des incendies ; ce sont des vices et des crimes ; ce sont la dépravation, la ruine et l’asservissement des peuples : elles ont été l’opprobre et le fléau de la civilisation⁴⁴.

Ces anathème visaient particulièrement les guerres justifiées par le mercantilisme, ou « l’esprit de monopole... la prétention de chacun à être industrieux à l’exclusion de tous les autres, exclusivement à la disposition des autres avec les produits de son industrie⁴⁵. » Au cours d’une jérémiaide contre la politique étrangère impérialiste des Anglais, Dunoyer déclare avec emphase :

Par l’effet de cette prétention, l’esprit d’industrie est devenu un principe plus hostile, plus ennemi de toute civilisation que l’esprit de rapine même⁴⁶.

Le monachisme, de l’avis industrialiste, encourageait la paresse et l’apathie⁴⁷. Pendant la période moderne, les nobles, plus capables de vivre en volant directement les industrieux, ont commencé à occuper des postes gouvernementaux et vécurent d’une nouvelle forme de tribut « sous le nom d’impôt⁴⁸ ». Les membres de la bourgeoisie qui purent accéder au statut de nobles n’accordaient plus suffisamment d’attention à leurs affaires et, en fin de compte, n’eurent d’autres moyens de subsistance que le trésor public. *In fine*, les gouvernements, tout en faisant peser sur les producteurs le fardeau des impôts, « n’ont que très rarement fourni à la société l’équivalent de la valeur qu’ils en recevaient pour gouverner⁴⁹. »

Les écrivains industrialistes prévoyaient qu’avec le perfectionnement grandissant de la société viendrait le triomphe final de leur cause. Comte se réjouit de « l’extinction de la classe oisive et dévorante » et de l’émergence d’un ordre social dans lequel « la fortune de chacun serait à peu près en raison directe de son mérite, c’est-à-dire de son utilité ; et qu’à quelques exception près, il n’y aurait de misérables que les gens vicieux ou inutiles⁵⁰. »

⁴⁴ Ibid., p. 120.

⁴⁵ Ibid., p. 131.

⁴⁶ Ibid., p. 132.

⁴⁷ Ibid., p. 120.

⁴⁸ Charles Comte, *De l’organisation sociale*, Censeur Européen 2 : 33.

⁴⁹ Charles Dunoyer, *Du système de l’équilibre*, Censeur Européen 1 :124. Dunoyer poursuit (124) : « Si, en leur rendant exactement ce service, il le leur fait payer au-delà de ce qu’il vaut, au-delà du prix auquel ils pourraient se le faire rendre, tout ce qu’il leur prend en sus est une véritable soustraction qu’il leur fait, et, à cet égard, il se conduit par esprit de rapine. » On notera que Dunoyer est ici confronté à une difficulté, dans la mesure où il consent au monopole d’un Etat prélevant l’impôt. La même remarque vaut également lorsqu’il écrit (125) qu’il faudrait que le gouvernement, en assurant la sécurité des peuples, « ne les eusse pas obligés de payer [ce service] au-delà de ce qu’il devrait naturellement coûter. »

⁵⁰ *Considérations sur l’état moral*, Censeur Européen, vol. 1 : 88–89.

Les fonctionnaires de l'État comme exploiteurs

Parmi les différentes classes d'exploiteurs contemporains, les industrialistes étudièrent tout particulièrement celle des bureaucrates de l'administration. Comme l'écrit Comte :

Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est qu'un fonctionnaire public, en sa qualité de fonctionnaire, ne produit absolument rien ; qu'il n'existe au contraire que sur les produits de la classe industrieuse, et qu'il ne peut rien consommer qui n'ait été enlevé aux producteurs⁵¹.

La contribution de l'industrialisme à la préhistoire de la théorie du choix public a reçu peu d'attention⁵². Fidèle à la priorité donnée par l'industrialisme aux « facteurs économiques », Dunoyer étudia « l'influence qu'exerce sur le gouvernement les salaires attachés à l'exercice des fonctions publiques⁵³. » Aux États-Unis – toujours le pays industrialiste modèle – les salaires officiels, même pour le président, sont faibles. En règle générale, les responsables américains reçoivent une « indemnité » pour leur travail, mais rien qui puisse être appelé un « salaire⁵⁴ ». En France, par contre, ce qui choque l'opinion ce n'est pas tant que l'exercice du pouvoir soit « une profession lucrative », mais qu'elle soit monopolisée par une seule classe sociale⁵⁵.

La qualité de l'administration, toutefois, est presque en proportion inverse des dépenses publiques : aux États-Unis, par exemple, où les coûts d'administration s'élèvent à quelques 40 millions de francs par an, la propriété privée est mieux protégée qu'en Angleterre, où il en coûte plus de 3 milliards⁵⁶. Les emplois publics obéissent à une logique inverse du secteur privé. Par exemple :

l'ambition, si féconde en heureux résultats dans les travaux ordinaires, est ici un principe de ruine ; et plus un fonctionnaire public veut faire de progrès dans la profession qu'il a embrassée, plus il tend, comme il est naturel, à s'élever et à accroître ses profits, plus il devient à charge pour la société qui le paie⁵⁷.

Alors qu'un nombre croissant d'individus aspirent à des emplois administratifs, deux tendances se dégagent : le pouvoir de l'administration se dilate et le fardeau des dépenses publiques et de la fiscalité croît. Afin de satisfaire les hordes de candidats à un office, l'administration étend son champ d'action dans toutes les directions ; elle commence par se préoccuper de l'éducation de la population, de la santé, de la vie intellectuelle et morale,

⁵¹ *De l'organisation sociale*, Censeur Européen, vol. 2 : 29–30.

⁵² Voir, cependant, l'article de Patricia J. Euzent et Thomas L. Martin, dans la note 31 ci-dessus.

⁵³ *De l'influence qu'exercent sur le gouvernement les salaires attachés à l'exercice des fonctions publiques*, Censeur Européen, vol. 11 (1819) : 75 — 118.

⁵⁴ Ibid., p 77.

⁵⁵ Ibid, p 78.

⁵⁶ Ibid, p 80.

⁵⁷ Ibid, pp 81–82.

veille à l'adéquation de l'approvisionnement alimentaire, et réglemente l'industrie, jusqu'à ce que « bientôt il n'y a plus moyen de dérober à son action aucun mouvement, aucune pensée, aucune portion de son existence⁵⁸ ». Les fonctionnaires sont devenus « une classe ennemie du bien-être de toutes les autres⁵⁹. »

Depuis que la jouissance des emplois administratifs a cessé d'être la chasse gardée de l'aristocratie, elle est devenue l'objectif de chacun dans la société⁶⁰. En France, il y a peut-être « dix fois plus d'aspirants au pouvoir que l'administration la plus gigantesque ne pourrait en recevoir dans ses cadres... On y trouverait aisément de quoi gouverner vingt royaumes⁶¹. »

Les similitudes avec le marxisme

L'accent mis par les libéraux du Censeur Européen sur l'exploitation féroce des classes productives par la classe croissante des fonctionnaires de l'État montre un autre point commun avec le marxisme. Comme on l'a parfois noté⁶², le marxisme contient deux points de vue assez différents de l'État : de toute évidence, il considère l'État comme un instrument de domination au service des classes exploiteuses, définies par leur position dans le processus social de production comme, par exemple, les capitalistes. Parfois, cependant, Marx caractérise l'État lui-même comme un agent d'exploitation indépendant. Ainsi, dans *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx écrit, tout à fait dans l'esprit industrialiste :

*Ce pouvoir exécutif, avec son immense organisation bureaucratique et militaire, avec son mécanisme étatique complexe et artificiel, son armée de fonctionnaires d'un demi-million d'hommes et son autre armée d'un demi-million de soldats, effroyable corps parasite, qui recouvre comme d'une membrane le corps de la société française et en bouche tous les pores, se constitua à l'époque de la monarchie absolue...*⁶³

Tous les régimes ont participé à la croissance de ce parasite, selon Marx. Il ajoute :

Chaque intérêt commun fut immédiatement détaché de la société, opposé à elle à titre d'intérêt supérieur, général, enlevé à l'initiative des membres de la société, transformé en objet de l'activité gouvernementale, depuis le pont, la maison d'école et la propriété communale du plus petit hameau jusqu'aux chemins de fer, aux biens nationaux et aux

⁵⁸ Ibid., p. 86.

⁵⁹ Ibid., p. 88.

⁶⁰ Ibid., p. 89.

⁶¹ Ibid., p. 103.

⁶² Richard N. Hunt, *The Political Ideas of Marx and Engels : I Marxism and Totalitarian Democracy, 1818–1850* (Pittsburgh : University of Pittsburgh Press, 1974), pp. 124–31 ; David Conway, *A Farewell to Marx : An Outline and Appraisal of his Theories* (Harmondsworth : Penguin, 1987), pp. 162 — 64 ; Ralph Raico, *Classical Liberal Exploitation Theory A Comment on Professor Liggio's Paper*, Journal of Libertarian Studies 1, no. 3 (1977) : 1793.

⁶³ Marx and Engels, *Selected Works*, vol. 1, p. 477.

universités. La République parlementaire, enfin, se vit contrainte, dans sa lutte contre la révolution, de renforcer par ses mesures de répression les moyens d'action et la centralisation du pouvoir gouvernemental. Toutes les révolutions politiques n'ont fait que perfectionner cette machine, au lieu de la briser. Les partis qui luttèrent à tour de rôle pour le pouvoir considérèrent la conquête de cet immense édifice d'Etat comme la principale proie du vainqueur⁶⁴.

Dans une œuvre ultérieure, *La guerre civile en France*, Marx parle de « l'État parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement⁶⁵. »

Ainsi, la conception de « l'État parasite » est clairement énoncée par Marx. Cependant, à ce stade il serait tout à fait incorrect d'affirmer, comme le fait Richard N. Hunt, que Marx est à l'origine de cette conception⁶⁶. Devançant les écrits de Marx de plusieurs décennies, le groupe du Censeur Européen avait déjà identifié l'État parasitaire comme l'illustration parfaite du pillage et de la prédatation dans la société moderne.

Fait intéressant, une autre similitude entre industrialisme et marxisme tient à la notion d'idéologie⁶⁷. Selon le point de vue industrieliste, certaines valeurs servent les intérêts des classes productives et exploiteuse, respectivement. Comte mentionne, par exemple, le jugement typiquement féodal que ceux qui suent pour leur richesse sont ignobles⁶⁸, tandis que ceux qui « la gagnent en versant le sang de leurs semblables » sont glorieux ; une idée aussi fondamentalement barbare, affirme-t-il, a dû être masquée et habillée en la replaçant dans le contexte de l'antiquité classique⁶⁹.

Comte indique même l'existence de ce qu'on pourrait appeler la « fausse conscience », c'est-à-dire l'attachement des membres d'une classe à des idées contraires à leurs intérêts propres et utiles pour les intérêts d'une classe adverse. Il déclare :

La guerre soutenue par des esclaves contre leurs maîtres a quelque chose de vil à nos yeux. Ce sont des hommes qui se battent pour que le produit de leur industrie ne soit pas la proie de ceux qui les ont asservis ; c'est une guerre ignoble. La guerre soutenue par Pompée contre César nous charme ; elle a pour objet est de savoir quel sera le parti qui tyrannisera le monde ; elle se fait entre hommes qui sont aussi incapables les uns que les autres de subsister par leurs propres moyens : c'est une guerre noble. – Si nous remontions à la source de nos opinions, nous trouverions que la plupart ont été faites par nos ennemis⁷⁰.

⁶⁴ *Ibid.*, voir aussi p. 432.

⁶⁵ *Ibid.*, vol. 2, p. 222.

⁶⁶ Hunt, *The Political Ideas of Marx and Engels*, p. 124.

⁶⁷ J'emploie ici le terme dans le sens marxiste, et non comme les Idéologues.

⁶⁸ I.e. *non-nobles*, NdT.

⁶⁹ *Considérations sur l'état moral*, Censeur Européen, 1 : 29–30.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 36–37n.

Thierry à ses débuts et l'industrialisme⁷¹

Pendant la période de son association avec le Censeur Européen, Augustin Thierry partagea la philosophie industrialiste de Comte et Dunoyer, avec des accents peut-être encore plus radicaux. Sa critique-essai sur le « Commentaire sur l’Esprit des Lois de Montesquieu » de Tracy est particulièrement importante à cet égard⁷². Thierry appuie l’adhésion ferme de Tracy au laissez-faire.

Le gouvernement doit être bon pour la liberté des gouvernés, et c'est quand il gouverne le moins possible ; il doit être bon pour la richesse nationale, et c'est quand il agit le moins possible sur le travail qui la produit, et quand il consomme le moins possible ; il doit être bon pour la sûreté publique, et c'est quand il protège le plus possible, pourvu que la protection ne coûte pas plus qu'elle ne rapporte... C'est en perdant de leurs pouvoirs d'action que les gouvernements s'améliorent. Chaque fois que les gouvernés gagnent de l'espace, il y a un progrès⁷³.

A l’encontre de Montesquieu, Thierry prend parti pour Tracy : « le commerce consiste dans l’échange ; il est la société toute entière » et « l’impôt est toujours un mal⁷⁴. »

Les fonctions du gouvernement sont d’assurer la sécurité, « qu’il y ait un danger de l’extérieur ou que le fou et l’oisif menacent de perturber l’ordre et la paix nécessaires au travail. » Dans une comparaison chargée de sens dans la rhétorique de l’industrialisme, Thierry affirme que tout gouvernement qui dépasse ces limites cesse d’être un gouvernement à proprement parler :

Son action s’assimile à l’action exercée sur les habitants d’une terre quand elle est envahie par des soldats ; il dégénère en domination, et cela arrive, quelque nombre d’hommes qu’il y ait, dans quelque arrangement qu’ils s’ordonnent, et quelques titres qu’ils prennent : pareillement si l’administration garde ses limites, elle demeure un gouvernement, quels que soient le nom et la forme.⁷⁵

⁷¹ Sur Thierry, voir A. Augustin-Thierry, *Augustin Thierry (1795–1856)*, d’après sa correspondance et ses papiers de famille (Paris : Plon-Nourrit, 1922) ; Kieran Joseph Carroll, *Some Aspects of the Historical Thought of Augustin Thierry (1795 — 1856)* (Washington, D.C. : Catholic University of America Press, 1951) ; Rulon Nephi Smithson, *Augustin Thierry. Social and Political Consciousness in the Evolution of Historical Method* (Geneva : Droz, 1973) ; et Lionel Grossman, *Augustin Thierry and Liberal Historiography, Theory and History*, Betheft 15 (Wesleyan University Press, 1976).

⁷² Censeur Européen, 7 : 191–260. Une version anglaise de cet essai, passablement modifié, a été traduite par Mark Weinberg et publiée sous le titre, *Theory of Classical Liberal "Industrialisme"*, avec une préface de Leonard P. Liggio, éditée par le Center for Libertarian Studies (New York, 1978).

⁷³ Censeur Européen, 7 : 228 and 230.

⁷⁴ Ibid. : 206 and 205.

⁷⁵ Ibid. : 244.

Partageant l'horreur du militarisme des autres auteurs industrialistes, Thierry cite Tracy avec approbation sur « les guerres absurdes et ruineuses qui ont été trop souvent menées pour maintenir l'empire et un monopole exclusif sur certaines colonies lointaines. » Cela n'est pas du vrai commerce, déclare-t-il, mais « la manie de la domination⁷⁶. »

Thierry continue pour esquisser un programme libéral radical d'une grande portée réelle. Tout d'abord, l'esprit des communes libres du Moyen Âge, qui combattirent la noblesse pillarde, doit être ranimé ; cet esprit incitera les hommes « à opposer la ligue de la civilisation à la ligue des dominants et des oisifs. » Le mouvement intellectuel sera allié à un grand mouvement social :

Une puissance invisible et toujours agissante, le travail excité par l'industrie, précipitera à la fois, dans ce mouvement général, toute la population européenne. La force productive des nations brisera toutes ses entraves, comme la force productive du corps humain, développée en son temps, déconcerte les précautions, s'affranchit des préjugés et de la contrainte. L'industrie désarmera le pouvoir, en faisant désérer ses satellites, qui trouveront plus de profit dans le travail libre et honnête, que dans le métier d'esclaves gardiens d'esclaves. L'industrie ôtera au pouvoir ses prétextes et ses excuses, en rappelant ceux que la police contient aux jouissances et aux vertus du travail. L'industrie ôtera au pouvoir ses revenus, en proposant à moins de frais les services qu'il se fait payer. A mesure que le pouvoir perdra de sa force réelle et de son utilité apparente, la liberté gagnera, et les hommes libres se rapprocheront.⁷⁷.

Avec pertinence, au vu de la phrase remarquable mise en exergue dans le passage ci-dessus, Thierry énonce sans équivoque le cosmopolitisme d'un libéralisme qui tend vers l'anarchisme pur. Les états ne sont guère que des « agglomérations incohérentes qui divisent la population européenne, des dominations formées et accrues par des conquêtes, ou par des donations diplomatiques. » Au bout du compte, les entraves liant les hommes aux états seront renversées. Ensuite,

d'une société à l'autre le passage sera peu sentir. Les fédérations remplaceront les états ; les chaînes lâches mais indissolubles de l'intérêt succéderont au despotisme des hommes et des lois ; la tendance au gouvernement, première passion du genre humain, cédera à la communauté libre, besoin des hommes civilisés : l'ère de l'empire a fini, l'ère de l'association commence⁷⁸.

Thierry insiste sur le rôle de l'écriture historique comme aide à la grande lutte. « Nous sommes les fils de ces serfs, de ces tributaires, de ces bourgeois que des conquérants dévoraient à merci ; nous leur devons tout ce que nous sommes. » L'histoire, qui aurait dû nous transmettre des souvenirs de cette tradition, « était aux gages des ennemis de nos pères... Esclaves affranchis d'hier, notre mémoire ne nous a rappelé longtemps que les

⁷⁶ Ibid. : 218.

⁷⁷ Ibid. 256–57. Italiques ajoutés.

⁷⁸ Ibid. : 257–58.

familles et les actions de nos maîtres⁷⁹. » Comme s'il annonçait ses propres travaux sur les villes à charte du Moyen Âge, il ajoute :

Si une plume habile et libérale entreprenait enfin notre histoire, c'est-à-dire, l'histoire de nos villes et de nos associations, chacun de nous y trouverait des préceptes pour sa conduite privée, et tous ensemble nous y verrions ce que c'est que l'ordre social, ce qui le fait naître et ce qui le détruit⁸⁰.

Critique de l'industrialisme

Concernant la critique du point de vue industrialiste, seuls trois problèmes peuvent être évoqués ici, une discussion plus complète de ses faiblesses devant être reporté à une autre occasion.

Tout d'abord, il est probable qu'en esquivant la question des droits – la propriété, prétend Comte, serait mieux dénommée comme un « fait » ou même une « chose » plutôt qu'un droit⁸¹ – les auteurs industrialistes risquent de rencontrer plus tard des difficultés dans leur théorie.

Ensuite, en se concentrant sur la production plutôt que sur l'échange légitime de propriété, ils créent de fausses cibles d'attaque. Ainsi, les « moines » (ils englobent en fait par là tous les religieux) sont considérés comme des « oisifs » placés dans la même catégorie que les seigneurs féodaux et les brigands, et cela délibérément, aucune distinction n'étant faite parmi les pauvres entre ceux qui vivent de la charité volontaire et ceux qui vivent d'aides d'État⁸². (Il semblerait que les industrialistes n'aient pas tout à fait compris les implications de l'hypothèse de l'existence de valeurs « immatérielles » comme « matérielles ».)

Enfin, en ce qui concerne l'État : de nouveau, en parlant avec légèreté de la production plutôt que de l'échange volontaire, les Industrialistes semblent essayer d'éviter l'épineuse question de la « production » d'un bien – la sécurité – qui est imposé au « consommateur⁸³ ».

Guizot et Mignet

Bien que François Guizot ait souvent été placé dans la même catégorie que Thierry en tant qu'historien de la lutte des classes, en particulier par les marxistes, ses vues étaient

⁷⁹ Ibid. : 251–52.

⁸⁰ Ibid. : 255.

⁸¹ *Considérations sur l'état moral*, Censeur Européen, 1 : 6.

⁸² Charles Comte, *De la multiplication des pauvres, des gens à places, et des gens à pensions*, Censeur Européen, 7 : 1n.

⁸³ Voir aussi la note 49, ci-dessus.

sensiblement différentes. Guizot n'avait aucun lien avec le groupe du Censeur Européen, étant au contraire un partisan des vues de « juste milieu » du Doctrinaire Royer-Collard. En tant que leader des Doctrinaires (dont il a été dit qu'aucune école de pensée n'a jamais aussi peu mérité son nom), il manquait à Guizot une théorie directrice, comme l'industrialisme, à appliquer dans ses travaux historiques. Très éclectique, il a écrit pendant un temps dans les années 1820 sur le thème populaire à l'époque de la lutte des classes. Mais il n'a jamais soutenu que l'une des classes en compétition devait ou finirait par triompher. Au contraire, l'affrontement, selon Guizot, était déjà à son époque en train de se manifester en une synthèse grandiose, dans laquelle aristocratie et Tiers-État se combinerait en la « Nation Française⁸⁴ ». Shirley M. Gruner résume bien le point de vue de Guizot :

[Il] aimait être populaire et donc aimait être considéré comme porteur d'idées qui soient à la pointe. De même ne souhaitait-il pas apparaître comme « non scientifique ». Par conséquent, il ne rejette jamais rien globalement, mais cherche à modifier un peu ici et là de sorte que qu'au final rien n'en reste. Il n'y a pas d'opposition de front... C'est en fait tout le problème de Guizot – sa fermeté indécise faisant que non seulement en histoire mais aussi en politique, le conservateur constitutionnel apparaît par moments aspirer aux signes extérieurs d'un libéral radical. Et il a également été dans l'intérêt de certains groupes, par exemple les communistes de 1848, de suggérer qu'il n'y avait pas grande différence entre Guizot et les autres « bourgeois » libéraux⁸⁵.

En tant que penseur (et, bien sûr, dans son rôle politique), Guizot avait un assez net penchant pour l'État. Un des objectifs principaux de sa version de l'histoire française était de montrer que « la bourgeoisie et le pouvoir de la Couronne furent non seulement des alliés, mais des forces de pression de l'une vers l'autre⁸⁶. » Il a méticuleusement approuvé la collaboration historique de la Couronne et du Tiers-État, laquelle atteignit une sorte d'apothéose via la monarchie de juillet, notamment sous le ministère même de Guizot. Au fil des ans, Thierry est de plus en plus influencé par Guizot, et il souligne la contribution historique de toutes les « classes » à la création de la grande Nation, en particulier l'aide accordée au Tiers-État par la monarchie dans son accès à la reconnaissance et à la prééminence. Cette évolution des écrits de Thierry culmine avec son *Essai sur l'Histoire de la Formation et des Progrès du Tiers-État*, qui fut publié en introduction à un recueil de documents édités à la demande de Guizot⁸⁷.

François Mignet, un ami de Thierry et collègue historien, est souvent cité comme un autre des précurseurs libéraux de la théorie de lutte des classes marxiste. Mais bien que Mignet ait, bien sûr, écrit sur les luttes entre l'aristocratie et le Tiers-État pendant la révolution, un gouffre immense le sépare de l'analyse originelle de la lutte des classes des Industrialistes.

⁸⁴ Cf. Shirley M. Gruner, *Economic Materialism and Social Moralism* (The Hague/Paris : Mouton, 1973), pp. 108–10.

⁸⁵ Ibid., p. 110.

⁸⁶ Dietrich Gerhard, *Guizot, Augustin Thierry, und die Rolle des Tiers-État in der französischen Geschichte*, Historische Zeitschrift, 190, no. 2 (1960) : 305.

⁸⁷ Ibid. : 307.

Mignet parvient à une sorte de *reductio ad absurdum* de la glorification de la bourgeoisie en tant que telle, sans aucun lien avec la production, lorsqu'il écrit en 1836, parlant des armées révolutionnaires françaises :

Toutes les vieilles armées aristocratiques de l'Europe avaient succombé devant ces bourgeois d'abord dédaignés et alors redoutés, qui, forcés de prendre l'épée et s'en étant servis comme naguère de la parole, comme auparavant de la pensée, étaient devenus d'héroïques soldats, de grands capitaines, et avaient ajouté à la formidable puissance de leurs idées les prestiges de la gloire militaire et l'autorité de leurs conquêtes⁸⁸.

Mignet a également reproché à Charles Comte sa dénonciation des « grands hommes » de l'histoire. Les vues de Comte sur ce point faisaient partie de la « transvaluation de toutes les valeurs » tentée par les Industrialistes, selon laquelle, par exemple, un petit fabricant ou un berger devaient être plus valorisés que les conquérants destructeurs comme César ou Pompée. Mais Mignet était d'une tournure d'esprit plutôt hégélienne, pour ne pas dire ordinaire. Selon lui, Comte

*oubliait que les plus grand progrès de l'humanité ont eu pour représentants et pour défenseurs ses plus grands capitaines... et que l'épée de Napoléon avait fait pénétrer, pendant quinze ans, le principe de la moderne égalité dans toute l'Europe. Il contestait également l'art difficile de gouverner les peuples...*⁸⁹

Ami et collaborateur d'Adolphe Thiers (pratiquement l'incarnation de l'État bourgeois corrompu dans la France du XIX^{ème} siècle) et, comme Thiers, un glorificateur de Napoléon, Mignet habitait simplement un autre monde intellectuel de Say, Comte, Dunoyer, et le jeune Thierry.

La défection de Thierry

Ce n'est pas le lieu de fournir ici un compte rendu détaillé et une explication de la façon dont Thierry troqua son analyse industrialiste relativement sophistiquée de la lutte des classes contre une autre beaucoup plus grossière. À un certain point, Thierry semble en être venu à croire qu'une interprétation industrialiste rigoureuse « falsifie » l'histoire en la soumettant à un cadre théorique trop rigide⁹⁰. Après ses premiers essais sur l'histoire d'Angleterre, dans le Censeur Européen, il avait commencé à sentir, a-t-il ajouté, le besoin de laisser à chaque

⁸⁸ François Mignet, Le comte Sieyès : Notice, *Notices et portraits historiques et littéraires*, vol. 1 (Paris : Charpentier, 1854), p. 88 (emphasis supplied).

⁸⁹ François Miget, *Charles Comte : Notice*, ibid., vol. 2, p. 102.

⁹⁰ « Après beaucoup des temps et de travail perdus pour obtenir ainsi des résultats factices, je m'aperçus que je faussais l'histoire, en imposant à des époques entièrement diverses des formules entièrement identiques. » Augustin Thierry, *Dix Ans d'Études Historiques* (1834 ; Paris : Fume, 1851), p. iv. De ses premières affinités avec le libéralisme politique radical, il écrit : « J'aspirais avec enthousiasme vers un avenir, je ne savais trop lequel. » *Ibid.*, p. x.

époque son originalité : « Je changeai de style et de manière ; mon ancienne raideur s’assouplit...⁹¹ »

L’ordre de considérations générales et purement politiques, où je m’étais renfermé jusqu’alors, me sembla, pour la première fois, trop aride et trop borné. Je me sentis une forte tendance à descendre de l’abstrait au concret, à envisager sous toutes ses faces la vie nationale, et à prendre pour point de départ, dans la solution du problème de l’antagonisme des différentes classes d’hommes au sein de la même société, l’étude des races primitives dans leur diversité d’origine.⁹²

La « teinte de la politique a été effacée, » explique Thierry, alors qu’il se consacre plus à la « science⁹³ ». En fait, il ne cessa d’écrire comme l’historien des opprimés et des écrasés, comme le chroniqueur, en premier lieu, des souffrances des « races » vaincues comme les Saxons à l’époque de la conquête normande, puis de la montée en puissance et la fierté du Tiers-État en France.

Mais le traitement que fait Thierry de la lutte des classes dans ses œuvres les plus célèbres est défectueux et en définitive, voué à l’échec : l’appareil conceptuel qu’il emploie est un instrument trop grossier pour des fins de dissection sociale. Quand il traite d’histoire de France à l’époque médiévale et au début de l’époque moderne, par exemple, les éléments créatifs et industriels de la société sont assimilés « tout court » avec le « Tiers-État, » les oisifs exploiteurs et les parasites avec la noblesse féodale et ses descendants seuls. Ainsi, des distinctions essentielles existant au sein du Tiers-État, ou de la bourgeoisie, du type que Say avait déjà exposé et mis en avant, sont omises. La ligne de démarcation analytique antérieure entre ceux qui agissent sur le marché, par l’échange et ceux qui utilisent la force, surtout par l’État, disparaît. Thierry a donc péché contre son propre principe méthodologique : « Le grand précepte qu’il faut donner aux historiens consiste à distinguer, au lieu de confondre⁹⁴. »

La phase finale

Dans la dernière œuvre majeure de Thierry, *Essai sur l’histoire de la formation et le progrès du Tiers-État*, pratiquement rien n’est gardé de la doctrine industrialiste originelle. Au lieu de cela, nous sommes face à ce qui équivaut à une étude de cas complaisante et auto-satisfait en historiographie progressiste. Il s’avère que les événements et les personnages de quelque 700 ans d’histoire française ont tous conspiré pour faire triompher ce qui est maintenant l’idéal de Thierry, l’État moderne et centralisé français, fondé sur l’égalité devant la loi, certes, mais aussi riche de pouvoir et de gloire historique. Maintes et maintes fois, les

⁹¹ Ibid., pp. 6–7.

⁹² Ibid., p. 8.

⁹³ Ibid., p 12.

⁹⁴ Cited in Peter Stadler, *Politik und Geschichtsschreibung in der französischen Restauration 1814 — 1830*, Historische Zeitschrift 180, no. 2 (1955) : 283.

rois français y sont acclamés pour avoir travaillé à élever le Tiers-État, en grande partie en fournissant des emplois à ses membres et, à la manière traditionnelle, pour avoir « créé » la France. Richelieu est célébré à la fois pour sa politique intérieure et étrangère, tout aussi admirables et pour avoir « multiplié pour les masses, en plus de bureaux, des places d'honneur au sein de l'État⁹⁵. » Colbert, l'architecte du mercantilisme français, est glorifié comme un homme du peuple qui bâtit les plans de « la régénération industrielle de la France » et est applaudi pour sa distribution de largesses à des écrivains, des universitaires et « toutes les classes d'hommes⁹⁶. » On pourrait poursuivre...

Thierry avait connu l'agitation socialiste de 1848 et les Journées de Juin ; le spectre de la révolution sociale le hanta jusqu'à la fin de sa vie. Il craignait que les fauteurs de troubles socialistes puissent être en mesure de tirer leur subsistance de ses travaux sur le rôle des classes dans l'histoire française. Dans la préface de l'Essai, Thierry part de l'hypothèse que désormais, en 1853, il n'y a plus besoin de la notion de classes : « la masse nationale » est « aujourd'hui une et homogène. » Seuls « les préjugés transmis par des systèmes qui tendent à diviser » la nation homogène en « classes mutuellement hostiles » pourraient suggérer le contraire⁹⁷. L'antagonisme actuel entre la bourgeoisie et les ouvriers, que certains cherchent à suivre à travers les siècles passés, est « destructeur de tout ordre public⁹⁸. » Ainsi, ironiquement, un des penseurs qui a été une inspiration majeure pour l'idée socialiste de lutte des classes a fini par nier catégoriquement toute lutte de classe dans le monde moderne et cela en partie par crainte des dangers que pose l'idée maintenant qu'elle a été remodelée par les socialistes⁹⁹.

Les libéraux et la monarchie de juillet

La monarchie de juillet de Louis-Philippe, qui est arrivée au pouvoir en 1830, était connue pour sa corruption au nom de la bourgeoisie, en particulier sous la forme de pots de vin massifs et flagrants¹⁰⁰. Ce fut le régime dont Tocqueville écrivit :

⁹⁵ Augustin Thierry, *Essai sur l'Histoire de la Formation et des Progrès du Tiers-État* (1853), new rev. ed. (Paris : Calmann Lévy 1894), pp. 172–73.

⁹⁶ Ibid., pp. 189 and 195.

⁹⁷ Ibid., pp. 1–2.

⁹⁸ Ibid., p. 2.

⁹⁹ Marx évoque l'essai de Thierry dans sa lettre à Engels citée plus haut dans la note 12. On notera qui apprécie la description de Thierry qui « s'il ne fournit pas un ensemble cohérent, montre comment dès le départ, ou tout au moins après l'apparition des villes, la bourgeoisie française acquiert une influence trop grande en constituant un parlement, une bureaucratie, etc., et non comme en Angleterre par son commerce et son industrie. Cette caractéristique vaut certainement encore pour la France d'aujourd'hui. » Marx et Engels, *Selected Correspondence*, p. 88.

¹⁰⁰ Voir, par exemple, le célèbre pamphlet de « Timon » (Louis-Marie Cormenin de la Haye), *Ordre du Jour sur la Corruption Électorale*, 7th ed. (Paris : Pagnerre, 1846).

[La classe moyenne] se retrancha dans tous les postes vacants du gouvernement, augmenta prodigieusement le nombre de tels emplois et s'habitua à vivre presque autant du Trésor que de sa propre industrie¹⁰¹.

Beaucoup des libéraux furent de grands bénéficiaires du nouveau régime, récompensés pour l'appui qu'ils avaient donné, et continuaient de donner, à Louis-Philippe. Dunoyer fut fait préfet de Moulins et Stendhal consul à Trieste, tandis que Daunou fut reconduit dans ses fonctions comme directeur des Archives Nationales¹⁰². Sous la Restauration, d'autres historiens du parti libéral firent de même, voire mieux. Guizot, bien sûr, fut une des figures principales de l'ordre nouveau. Avec Mignet, Thiers et Villemain, il « partagea les premiers postes de l'État, les faveurs les plus brillantes du régime¹⁰³. » Thierry lui-même, toutefois, devenu aveugle, dut faire avec des subventions occasionnelles et en fut réduit à plaider pour un emploi stable en tant chercheur en histoire. A un moment donné, un plan visant à éliminer les pensions pour auteurs littéraires, qui aurait touché la sienne, le déprima à l'extrême¹⁰⁴. Ainsi, toute analyse des raisons de la dérive conservatrice de nombreux libéraux français après 1830 – et de leur abandon de l'idée dangereuse de la lutte des classes – devrait tenir compte non seulement de la menace croissante du socialisme, mais aussi des nouveaux rapports au pouvoir et à la richesse que le régime « libéral » de Louis-Philippe leur offrit.

En 1817, à l'apogée du mouvement industrialiste, Dunoyer avait déploré le fait que « la classe oisive et dévorante a constamment été recrutée parmi les hommes industriels... » « Le destin de la civilisation, » a-t-il déclaré, « semble avoir été de n'élever les hommes de la classe ouvrière que pour les voir trahir leur cause et passer dans les rangs de leurs ennemis¹⁰⁵. » Peut-être que dans un sens ces paroles étaient prophétiques du sort de certains des libéraux de la Restauration, y compris les penseurs industrialistes eux-mêmes.

Autres théories libérales de la lutte des classes

La doctrine industrialiste de la lutte des classes n'est certes ni le premier ni le seul traitement de cette question dans l'histoire de la doctrine libérale¹⁰⁶. Aux États-Unis, certains jeffersoniens et jacksoniens se sont également saisis de la question des classes, dans le sens politiquement pertinent, et ont abouti à des conclusions qui rappelle l'école industrialiste. John Taylor de Caroline, William Leggett et John C. Calhoun furent de fins observateurs et critiques des groupes sociaux qui utilisaient le pouvoir politique pour exploiter le reste de la société, les producteurs.

¹⁰¹ *Recollections*, trans. Alexander Teixeira de Mattos (New York : Meridian, 1959), pp. 2–3.

¹⁰² Allix, J.-B. *Say et les origines d'industrialisme* 318–19.

¹⁰³ A. Augustin-Thierry, Augustin Thierry, p. 114.

¹⁰⁴ Ibid., p. 131.

¹⁰⁵ Sur l'état présent, Censeur Européen, 2 :97.

¹⁰⁶ Voir Ralph Raico, *Classical Liberal Exploitation Theory* : 179–83.

John Taylor était scandalisé par ce qu'il considérait comme la trahison des principes de la Révolution américaine par une nouvelle aristocratie fondée sur « des intérêts juridiques distincts » : les banquiers disposant du privilège d'émettre du papier-monnaie ayant cours légal, et les bénéficiaires des « améliorations publiques » et des protections douanières. La société américaine avait été divisée entre privilégiés et non privilégiés par cette « renaissance partielle du système féodal¹⁰⁷. »

Deux décennies plus tard, dans les années 1830, le nordiste radical William Leggett, dénonçait les mêmes classes exploiteuses. Leggett – profond jeffersonien et disciple d'Adam Smith et de J.-B.Say – tenait que les principes de l'économie politique sont les mêmes que celles de la République américaine : laissez-faire, ne gouvernez pas trop. Au sein de cette nouvelle aristocratie qui bousculait l'égalité des droits, Leggett montrait du doigt tout particulièrement les banquiers connectés à l'État.

N'avons-nous pas, nous aussi, nos ordres privilégiés ? Notre noblesse de bourse ? Aristocrates, vêtus d'immunités spéciales, qui contrôlent, indirectement mais certainement, le pouvoir de l'État, monopolisent la source la plus abondante de profits pécuniaires et pressent le meilleur jus de la main du travail ? N'avons-nous pas, en somme, comme les serfs misérables de l'Europe, notre maître seigneurial... ? Si quelqu'un hésite sur la réponse à donner à cette question, qu'il se promène à Wall Street¹⁰⁸ !

L'aristocratie américaine a naturellement favorisé un gouvernement fort, y compris le contrôle du système bancaire. Leggett, en revanche, exigeait « la séparation absolue du gouvernement et du système bancaire et de crédit¹⁰⁹. »

John C. Calhoun, dans son *Disquisition on government* (Dissertation sur le gouvernement) attire l'attention sur les pouvoirs de taxation de l'État, dont « le résultat nécessaire »

consiste à diviser la communauté en deux grandes classes : une première composée de ceux qui, réellement, payent les impôts et, bien sûr, sont les seuls à supporter le fardeau de porter le gouvernement ; et l'autre, faite de ceux qui sont les bénéficiaires des produits de la première par le biais des décaissements et qui sont, en fait, soutenus par le gouvernement ; ou, en moins de mots, de la diviser en payeurs d'impôts et consommateurs d'impôts. Mais l'effet de cette division est de les placer dans des relations antagonistes en

¹⁰⁷ Eugene Tenbroeck Mudge, *The Social Philosophy of John Taylor of Caroline : A Study in Jeffersonian Democracy* (1939 ; New York : AMS Press, 1968), pp. 151–204 and passim.

¹⁰⁸ William Leggett, *Democratick Editorials : Essays in Jacksonian Political Economy*, Lawrence H. White, ed. (Indianapolis : Liberty Press, 1984), pp. 250–51. Voir aussi Lawrence H. White, *William Leggett : Jacksonian Editorialist as Classical Liberal Political Economist*, History of Political Economy 18, no.2 (Summer 1986) : 307–24.

¹⁰⁹ William Leggett, *Democratick Editorials*, p. 142.

*référence à l'action fiscale du gouvernement et de l'ensemble du déroulement des politiques qui y sont associées*¹¹⁰.

La rhétorique libérale de lutte des classes a été souvent appliquée tout au long du XIX^{ème} siècle ; en Angleterre, c'est un thème récurrent des protestations pour l'abrogation des lois céréaliers, utilisé par Cobden, Bright, et d'autres. Il sous-tend l'attaque par William Graham Sumner envers les « ploutocrates, » les capitalistes qui utilisent l'État plutôt que le marché pour s'enrichir¹¹¹.

Faire revenir l'État

Aujourd'hui, la notion de l'État comme créateur de classes et de conflits de classes semble connaître un renouveau. Par exemple, un groupe de chercheurs, dont Theda Skocpol, a produit un recueil au titre significatif : *Bringing the State back in* (« Remettre l'État sous contrôle¹¹² »). Dans un chapitre introductif¹¹³, Skocpol parle d'un « profond changement intellectuel », selon lequel les « façons d'expliquer la politique et les activités gouvernementales centrées sur la société » qui avaient cours dans les années 1950 et 60 seraient en train de s'inverser, le gouvernement lui-même étant désormais considéré comme un « acteur indépendant ».

Nous devons reconnaître, affirme-t-elle, la capacité de l'État à agir indépendamment des différents groupes de la « société civile », et ce plus systématiquement que ne le permet la notion marxiste « d'autonomie relative ». En particulier, concernant les relations avec d'autres États, les actions d'un État ne sont souvent pas explicables par le seul souci des intérêts privés, ni même celui d'intérêts privés collectifs. Skocpol note que, tandis que les actions étatiques sont souvent justifiées en invoquant les intérêts à long terme de la société ou les avantages qui en découlent pour divers groupes sociaux (ce qui aurait tendance à déplacer le centre d'attention à nouveau vers la société), « des actions étatiques autonomes prendront régulièrement des formes qui tentent de renforcer l'autorité, la longévité politique et la maîtrise sociale des organisations étatiques dont les dirigeants ont généré les politiques ou idées politiques associées. » Citant Suzanne Berger, Skocpol souligne que la vue avançant que les « intérêts » sociaux déterminent la politique, est bancale et superficielle, au moins parce que

le tempo et les caractéristiques de l'intervention étatique » affectent « non seulement les tactiques et les stratégies organisationnelles, » mais aussi « la nature et la définition de l'intérêt lui-même... » Certains chercheurs ont explicitement souligné que les initiatives de

¹¹⁰ John C. Calhoun, *A Disquisition on Government and Selections from the Discourse*, C. Gordon Post, ed. (Indianapolis : Bobbs-Merrill, 1953), pp. 17–18.

¹¹¹ See, e.g., Harris E. Starr, *William Graham Sumner*, (New York : Henry Holt, 1925), pp. 241 and 458.

¹¹² Theda Skocpol, *Bringing the State Back In : Strategies of Analysis in Current Research* (Cambridge, England : Cambridge University Press, 1985). Le titre s'inspire d'un essai antérieur de Skocpol.

¹¹³ Ibid., pp. 3–37.

*l'État créent des formes de corporatisme... La formation, en laissant de côté les capacités politiques, de tels phénomènes purement socio-économiques que sont les groupes d'intérêt et les classes, dépend dans une large mesure des structures et activités de ces États mêmes que les acteurs sociaux, à leur tour, cherchent à influencer*¹¹⁴.

La lutte des classes dans les régimes marxistes

D'un point de vue scientifique, la théorie libérale – qui localise la source de la lutte des classes dans l'exercice du pouvoir étatique – semble avoir au moins un avantage marqué sur l'analyse marxiste conventionnelle : la théorie libérale est en mesure de faire la lumière sur la structure et le fonctionnement des sociétés marxistes elles-mêmes. « La théorie des communistes, » écrit Marx, « peut être résumée en une seule phrase : Abolition de la propriété privée¹¹⁵. » Et pourtant, les sociétés communistes, qui ont quasiment supprimé la propriété privée, ne semblent pas être sur la route de l'abolition des classes. Cela a conduit à une introspection profonde et à une analyse confuse parmi les théoriciens marxistes, ainsi qu'à des critiques justifiées quant à l'insuffisance d'une analyse purement « économique » de la lutte des classes pour rendre compte de la réalité empirique des pays socialistes¹¹⁶. Or, la théorie libérale de la lutte des classes est idéalement adaptée pour traiter ces problèmes dans un contexte où l'accès à la richesse, au prestige et à l'influence est déterminé par le contrôle de l'appareil d'État.

¹¹⁴ Ludwig von Mises fait partie des universitaires qui ont souligné le rôle de l'Etat dans la création de corporations et « d'intérêts de classe » (bien qu'il préférât le terme sociologiquement plus précis de « caste » à celui de « classe ») ; voir *Théorie et histoire*, ch. 7, §3 La lutte des classes. Mises, dont l'étude de cette question remonte à une trentaine d'années, n'est pas mentionné par Skocpol. Voir aussi Murray N. Rothbard, *Power and Market: Government and the Economy* (Menlo Park: Institute for Humane Studies, 1970) : pp. 12–13, où Rothbard écrit : « Il est à la mode d'affirmer que les “conservateurs” tels que John C. Calhoun avaient « anticipé » la doctrine marxiste de la lutte des classes. L'intuition de Calhoun était presque l'inverse. Calhoun voyait que c'était l'intervention de l'Etat en lui-même qui était à l'origine des « classes » et de leur conflit. Rothbard préfère également le terme « caste » : « les castes sont des groupes constitués par l'Etat, ayant chacun ses priviléges et chacun ses devoirs. » *Ibid.*, p. 198, 5n.

¹¹⁵ *Manifeste du parti communiste*, in Karl Marx and Friedrich Engels, Selected Works, I, p. 120.

¹¹⁶ George Konrad and Ivan Szelényi, *The Intellectuals on the Road to Class Power*, Andrew Arato and Richard E. Allen, trans. (New York/London : Harcourt-Brace Jovanovich, 1979), pp. xiv-xvi, 39–44. and passim.